

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

**OBJET : Demande de garantie d'emprunt formulée par  
la SA d'HLM ICF Sud Est Méditerranée.**

**Opération : acquisition-amélioration de 12 logements collectifs locatifs sociaux (6 PLUS, 3  
PLAI, 3 PLS) situés au 174, Cours Lieutaud - 13006 Marseille.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La SA d'HLM ICF Sud Est Méditerranée sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 323.582,40 € Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 719.072,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition-amélioration).

Par ailleurs, l'encours garanti auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de la SA d'HLM ICF Sud Est Méditerranée s'élève au 01/01/2018 à 20.833.613,60 € Cet encours représente 1,63% de l'encours garanti des organismes HLM et 1,47% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL